

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE DE VAUREILLES

COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt un et le 27 décembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Vaureilles, régulièrement convoqué, le 17 décembre 2021, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Mr HENRY Claude, Maire.

Présents : Claude HENRY, Laurent BERNUSSOU, Gisèle ONNO, Frédéric PETIT, Edith FAIX, Lucile GRATUZE-BESSOU, Ludovic GRIALOU, , BRUGEL Franck, Vincent GAYRALD , AMIRAULT Pascal.

Absent : Sébastien DE LA BALLINA

Madame Edith FAIX a été désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 44: Dissolution du budget annexe « assainissement »

Monsieur le maire informe le conseil municipal que les communes de moins de 500 habitants peuvent rattacher le budget annexe « assainissement » au budget principal. Il apparait opportun de dissoudre le budget annexe « assainissement » et d'en reprendre l'actif, le passif et le résultat au budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'approuver la suppression du budget annexe « assainissement » au 31 décembre 2021
- D'accepter la reprise de l'actif, du passif et des résultats du budget annexe « assainissement » dans le budget principal au 1^{er} janvier 2022
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à cette modification

Divers

Personnel communal : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent en soutien pour assurer le service cantine, ne souhaite pas renouveler son contrat.

M. le maire rencontre des difficultés à trouver une personne disponible 4 heures par semaine 1 heure par jour pendant le temps scolaire.

Cœur de village : Présentation de l'avant- projet réalisé par le maître d'œuvre LBP. Les travaux concernant le réseau assainissement sont à revoir, ainsi que l'aménagement de certaines zones.

Une réunion doit être prévue fin janvier avec le SIEDA, le maitre d'oeuvre afin de coordonner les travaux de mise en souterrain des réseaux secs.

Salles des Fêtes : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à compter de ce jour les salles des fêtes sont fermées pour des raisons sanitaires suite à une reprise de l'épidémie COVID-19 .

VU PAR NOUS, Claude HENRY, MAIRE DE LA COMMUNE DE VAUREILLES, POUR ETRE AFFICHE, LE 30 décembre 2021, A LA PORTE DE LA MAIRIE.

FAIT A VAUREILLES, LE 30 décembre 2021 .

LE MAIRE :

C.HENRY

